

Analyse des risques dans le journalisme en Suisse (ZHAW Winterthur)

Résumé et recommandations

En 2024, 60% des journalistes ont été confrontés au moins une fois à des propos haineux ou à des insultes dans l'exercice de leur travail journalistique. Ces comportements hostiles visent en premier lieu leur travail (68%), le journalisme et les journalistes en général (64%), leur organisation de médias (45%) ou des caractéristiques propres à la personne interrogée (20%; p. ex. ethnie ou genre).

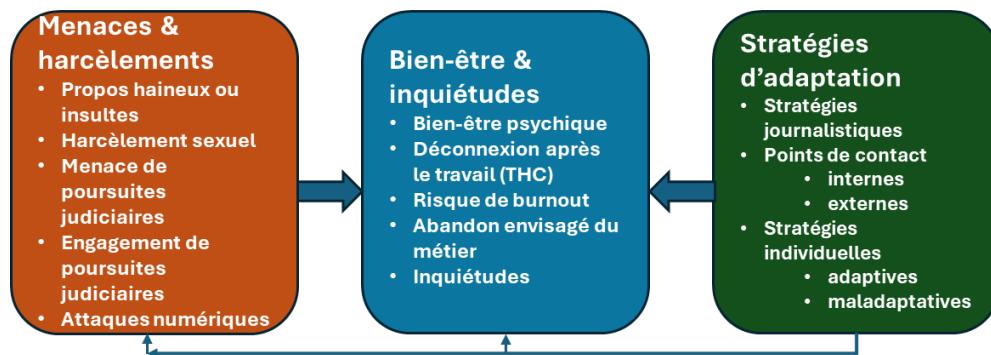
11% ont déjà été victimes de harcèlement sexuel verbal (81%) ou physique (19%).

40% ont été menacés de poursuites judiciaires, tandis qu'un quart a déjà effectivement dû y faire face.

17% ont subi des méfaits numériques dans le cadre de leur activité, comme des attaques en ligne, du phishing ou des courriels frauduleux.

Tels sont les principaux résultats de l'étude « *Gefährdungsmonitor Journalismus Schweiz* » (Analyse des risques dans le journalisme en Suisse) commandée par l'Office fédéral de la communication (OFCOM) à Monsieur Vinzenz Wyss et à son équipe de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW). La collecte de données permet d'identifier les groupes de journalistes particulièrement vulnérables. Elle contribue à l'objectif du Plan d'action national pour la sécurité des journalistes en Suisse (PAN) de « *promouvoir la reconnaissance sociale du métier de journaliste et de montrer l'importance des médias pour le bon fonctionnement de la démocratie* ». Selon ce plan, « *valoriser le journalisme, c'est aussi poser les bases de la sécurité des acteurs de la profession* » (OFCOM, 2023).

Approche théorique et conception de la recherche : L'analyse des risques distingue trois dimensions qui établissent un lien systématique entre les facteurs d'influence potentiels et les conséquences pour la sécurité des journalistes. Les auteurs de l'étude ont supposé que certains actes hostiles péjorent différents indicateurs de santé, tels que le bien-être psychique ou les inquiétudes, et que les journalistes peuvent y réagir par des stratégies d'adaptation spécifiques.



Questions de recherche : Les questions de recherche se trouvent au centre de l'enquête :

- (1) Quels actes hostiles les journalistes subissent-ils, sur quels canaux, par quels acteurs et dans quel contexte ?
- (2) Quels journalistes sont particulièrement visés ?
- (3) Dans quelle mesure ces actes influencent-ils leur bien-être ?
- (4) Quelles stratégies utilisent les journalistes concernés pour gérer les différentes situations ?

Approche méthodologique : L'étude empirique se compose de deux collectes de données :

- (1) Dans un premier temps, une enquête en ligne représentative a été menée auprès de 1'751 professionnels des médias issus de toutes les régions linguistiques de Suisse pour constituer une étude de référence.
- (2) Sur cette base, une étude par échantillonnage d'expérience (*Experience Sampling Study, ESS*) approfondie a été menée auprès de 300 journalistes ayant subi les actes examinés : ils ont répondu à une enquête en ligne chaque soir pendant sept jours. L'étude a permis de déterminer les effets directs des actes subis sur divers aspects du bien-être, sans distorsion de la mémoire, et d'enregistrer en temps réel les stratégies d'adaptation individuelles mises en place au cours de la semaine.

Canaux, origine et cible des actes examinés : Les personnes interrogées indiquent qu'elles sont le plus souvent confrontées aux menaces sur les *canaux numériques accessibles au public* (p. ex. médias sociaux, colonnes de commentaires), notamment pour les menaces de poursuites judiciaires (82%) et les propos haineux (69%). Le harcèlement sexuel se produit plutôt sur le lieu de travail (45%) ou dans l'espace public (31%), par exemple lors d'événements ou de manifestations.

Les *canaux numériques non accessibles au public* (p. ex. courriel, messagerie privée, etc.) sont aussi beaucoup utilisés pour les propos haineux (61%) et le harcèlement sexuel (29%).

Les actes sont souvent commis par des personnes que les journalistes ne connaissent pas (attaques en ligne : 92%; propos haineux : 87%; harcèlement sexuel : 47%; menace de poursuites judiciaires : 42%).

Quand l'auteur des faits est connu, il est généralement issu d'un contexte politique pour le discours haineux (81%) et le harcèlement sexuel (73%), ou des milieux économiques pour les menaces ou l'engagement de poursuites judiciaires.

Journalistes particulièrement ciblés : Les actes hostiles concernent les divers groupes de journalistes dans différentes mesures.

Le *type de médias* n'est généralement guère déterminant, bien que les journalistes de la SSR et ceux travaillant pour des médias imprimés se voient intenter davantage de poursuites judiciaires, alors que les organisations de médias privées ou de petite taille subissent plutôt des attaques en ligne. Les médias sociaux jouent un rôle statistique important, notamment en matière de harcèlement sexuel.

S'agissant du *rôle professionnel*, on observe les différences suivantes : les journalistes qui recourent particulièrement souvent à des méthodes d'investigation font plus régulièrement l'objet de propos haineux, de menaces ou d'engagements de poursuites judiciaires ainsi que d'attaques en ligne. La perception du rôle s'avère souvent importante. En effet, les journalistes

qui visent à *contrôler les plus puissants, à mettre en lumière les abus et à contrer la désinformation* » sont plutôt menacés de poursuites judiciaires.

De plus, les journalistes dont le salaire est plus élevé ou qui occupent une fonction dirigeante sont davantage exposés aux propos haineux ainsi qu'aux menaces ou à l'engagement de poursuites judiciaires.

De manière générale, les journalistes travaillant à un taux élevé sont d'autant plus confrontés aux actes examinés, hormis au harcèlement sexuel, qui concerne avant tout les femmes, les jeunes et les personnes qui s'impliquent dans des thèmes politiques ou œuvrent pour des groupes marginaux, des minorités ou un changement social.

Lien avec le bien-être : Le *bien-être psychique* des journalistes suisses se situe en dessous de la moyenne de la population active (3,92 contre 4,12). Ce résultat s'explique par le fait que bon nombre d'entre eux ne peuvent pas déconnecter et profiter de leur vie après le travail (*capacité hédonique*), sans compter que ceux qui subissent certains des actes examinés *présentent un risque accru de burnout*.

En 2024, 68% des journalistes ont envisagé de *quitter la profession*. Quant à leurs *inquiétudes*, 80% se préoccupent de l'incertitude financière, 60% de la qualité journalistique, 53% du manque de reconnaissance professionnelle et de possibilité d'évolution, et 40% redoutent en outre de perdre leur emploi. L'analyse des données montre que toutes les situations hostiles vécues, à l'exception des poursuites judiciaires, entraînent une détérioration du bien-être dans presque toutes les dimensions étudiées.

Preuve des conséquences immédiates sur le bien-être : Pendant la semaine analysée, les 300 journalistes interrogés quotidiennement ont signalé plusieurs fois les cinq actes examinés. Les propos haineux anonymes dans l'espace numérique étant la plus fréquente (70 des 2'072 cas recensés). Le harcèlement sexuel a été reporté 15 fois, la menace de poursuites judiciaires 33 fois, l'engagement de poursuites judiciaires 26 fois et les attaques en ligne 24 fois. À l'exception de cette dernière catégorie, toutes les formes ont entraîné des conséquences négatives importantes sur les aspects du bien-être examinés et ont entraîné une augmentation du stress.

Stratégies d'adaptation : Comment les journalistes réagissent-ils aux actes subis ? 69% des personnes interrogées ont pris conscience de l'importance sociale de leur travail, près de la moitié ont contacté les auteurs des actes pour clarifier la situation et un quart a décidé de ne plus couvrir la source concernée, ce qui indique un lien direct et problématique entre ces actes et l'auto-censure journalistique (*chilling effect*).

S'agissant des offres de soutien internes à l'organisation, les participants estiment en majorité utile de dialoguer avec leurs supérieurs (80%) et de disposer d'un service juridique (68%). Moins d'un tiers mentionne les ressources humaines comme point de contact adapté et seuls quelques-uns ont accès à un service interne de conseils psychologiques ou à un service chargé de la diversité/conformité. Certains organismes externes s'avèrent également utiles, comme les voies de recours juridique par l'intermédiaire d'avocats (67%), les associations professionnelles (61%), le Conseil de la presse/organes de médiation (58%) ou la police (48%). En outre, 71% des journalistes considèrent que la prévention durant la formation est judicieuse.

Toutes les stratégies d'adaptation individuelles ne favorisent pas le bien-être. Les stratégies dites adaptives (p. ex. planification, recherche d'aide) agissent positivement, alors que celles dites maladaptives (p. ex. déni, consommation de substances) sont négatives et augmentent l'épuisement et le risque de burnout. L'ESS montre que les journalistes adoptent majoritairement une attitude passive face aux propos haineux ou au harcèlement sexuel (p. ex. en les ignorant ou en se désengageant), tandis qu'ils se montrent davantage actifs, en impliquant leurs supérieurs ou le service juridique, s'ils font l'objet de poursuites judiciaires ou d'actes hostiles numériques.

Conclusions et recommandations : Les données de *l'analyse des risques* indiquent qu'en comparaison internationale, la sécurité des journalistes en Suisse n'est pas alarmante pour une grande partie de la branche. En effet, la Suisse se place au 6^e rang sur 74 pays dans le « *Worlds of Journalism Study Global Index on Journalists' Safety* » (Slavcheva-Petkova et al., 2025). Cette bonne position s'explique certainement par la fiabilité du système légal suisse, à l'exception de la controversée *loi sur les banques*, qui complique les enquêtes journalistiques impliquant des données bancaires.

Cependant, cette image globale ne doit pas masquer le fait que la présente étude identifie certains groupes de journalistes particulièrement touchés par certains actes hostiles. Le lien entre *le journalisme d'investigation* et les divers actes examinés, notamment les propos haineux, la menace ou l'engagement de poursuites judiciaires ainsi que les attaques en ligne, est flagrant. En effet, sont concernés non seulement ceux qui mènent souvent ce type de recherches, mais aussi ceux qui recourent à des méthodes spécifiques, telles que les recherches basées sur le principe de transparence, les recherches transfrontalières dans les réseaux de recherche, les recherches secrètes ou la vérification minutieuse des faits.

Les journalistes qui entretiennent une *perception interventionniste de leur rôle* et considèrent, par exemple qu'il est de leur devoir de « *contrôler les plus puissants, mettre en lumière les abus et contrer la désinformation* », sont particulièrement à risque. Selon les résultats de l'étude WoJ, il s'agit d'un modèle auquel les journalistes s'identifient toujours plus (Wyss, Schäfer & Dingerkus, 2024) et qui se révèle particulièrement important d'un point de vue démocratique théorique, car toute menace à son encontre compromet directement la fonction de « garde-fou » du journalisme.

S'agissant des attaques juridiques, il convient de distinguer entre la menace de poursuites judiciaires et les poursuites effectives. En règle générale, les poursuites engagées sont gérées par les services compétents (supérieurs, service juridique) de l'organisation de médias, qui déchargent les journalistes concernés. En revanche, face à des menaces de poursuites ou au harcèlement sexuel, les journalistes réagissent pour la plupart passivement, souvent seuls, ou recourent à des stratégies d'adaptation individuelles maladaptives, peu utiles.

Compte tenu de la complexité des divers actes examinés et de leurs différentes conséquences sur le bien-être, les auteurs de l'étude ne recommandent pas d'intervention supplémentaire en matière de réglementation ou de droit des médias au sens d'un privilège pour les médias. Ils jugent plus important que les organisations de médias instaurent des programmes afin d'aider les groupes les plus vulnérables à adopter consciemment des stratégies adaptives. Cette aide inclut par exemple la mise en place de services juridiques (en réseau), la sensibilisation ou le soutien psychologique. Bien que seuls 15% des personnes interrogées

aient cherché, au moyen d'une publication, à attirer l'attention de la société sur une situation hostile, les auteurs de l'étude estiment qu'il faudrait davantage envisager de rendre les cas publics.

Les associations professionnelles et d'éditeurs sont encouragées à partager leurs connaissances à ce sujet et à mettre à disposition des offres de conseil. Enfin, les institutions de formation au journalisme sont tenues d'enseigner, dans le cadre de leurs activités de formation et de perfectionnement, l'utilisation de stratégies d'adaptation fonctionnelles.